



## -- INSCRIPTION aide aux devoirs pour l'année scolaire 2023/2024 --

Nom de l'enfant : ..... Prénom de l'enfant : .....

Date de Naissance : ..... Classe / section : .....

Noms des parents ou du tuteur : ..... Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse : .....

Personne à joindre en cas d'urgence : ..... Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Personnes autorisées pour la prise en charge à partir de 18h :

.....

Information complémentaire : .....

Merci de bien vouloir compléter et cocher les cases qui correspondent à votre choix :

**Mon enfant participera à l'aide aux devoirs et sera présent :**

- Les lundis     Les jeudis     Tous les lundis et les jeudis

**Les jours cochés seront saisis automatiquement par notre service, pour l'année scolaire.**

**Pour toute modification, rajout ou annulation, veuillez-vous connecter sur DELTA ENFANCE et faire le nécessaire. Vous avez jusqu'au vendredi 12h de chaque semaine pour annuler ou non l'inscription de la semaine suivante. Toute semaine commencée n'est pas modifiable comme pour la garderie périscolaire.**

L'aide aux devoirs est destinée aux enfants dès le CP jusqu'au CM2. Ce service, proposé par la commune, offre un accompagnement aux devoirs pour les familles qui souhaitent cette prestation. Cette activité se veut complémentaire au temps scolaire et diffère également de l'accueil périscolaire, qui est un temps de détente et de loisirs, encadré par des animateurs.

Cette aide aux devoirs commencera le lundi 25 septembre 2023 et se terminera le jeudi 20 juin 2024.

## Fonctionnement/horaires :

Les séances ont lieu tous les lundis et tous les jeudis durant les semaines scolaires. Elles se déroulent dans l'école élémentaire et sont encadrées par des enseignantes volontaires. La durée totale d'une séance est d'1h30 et comprend un temps de goûter (fourni par les parents) et de transition entre 16h30 et 17h, puis le temps d'aide aux devoirs de 17h à 18h. **Présence obligatoire jusqu'à 18h.**

### Après 18h, deux possibilités :

1. Le parent (ou la personne autorisée sur ce document) vient chercher l'enfant directement devant la grille de l'école élémentaire.
2. L'enfant est dirigé vers l'accueil périscolaire dans l'attente que ses parents viennent le récupérer. Dans ce cas, **il faut que l'enfant soit aussi inscrit à la garderie périscolaire du soir** (*coût d'une prestation habituelle suivant le quotient familial*). Inscription via DELTA ENFANCE comme actuellement.

## Tarification :

Le tarif est de 4,50€ par séance. La prestation « aide aux devoirs » est ajoutée sur la facture unique (périscolaire, cantine, centre de loisirs et transport scolaire). **Toute absence est facturée.**

*Nom, date et signature du parent ou tuteur :*